

COMPTE RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2018

L'An deux mille dix-huit, le vendredi 6 Juillet, à 20H00

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CACHOT Emilie, Maire de la commune de Cubry-lès-Faverney.

Présents : Mmes CACHOT Emilie, ANTOINE Patricia, TUFFIER Anne, PHILIPPOT Robert, PHILIPPOT Cédric,

Absente excusée : CRAPLET Carine,

M. PHILIPPOT Cédric a été nommé secrétaire de séance

Objet de la délibération : Installation d'un conseiller municipal

Madame Anne TUFFIER est installée en qualité de conseiller municipal.
Le Conseil Municipal a pris acte de cette installation.

Objet de la délibération : Nomination des délégués et suppléants

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal votent les représentants suivants :

Délégués au R.P.I

Titulaires : Emilie CACHOT, Carine CRAPLET

Suppléants : Cédric PHILIPPOT

Délégués au CEG :

Titulaires : Emilie CACHOT, Cédric PHILIPPOT

Suppléants : Carine CRAPLET

Délégués au Syndicat du Vallon des Canes :

Titulaires : Emilie CACHOT, Anne TUFFIER, Cédric PHILIPPOT

Suppléants : Jean-Pierre FAUCOGNEY, Robert PHILIPPOT

Délégués au Syndicat du Réseaux Câblé :

Titulaires : Emilie CACHOT, Patricia Antoine, Carine CRAPLET

Suppléants : Anne TUFFIER, Jean-Pierre FAUCOGNEY, Cédric PHILIPPOT

Délégués au S.I.E.D :

Titulaires : Jean-Pierre FAUCOGNEY

Suppléants : Cédric PHILIPPOT

Délégués au S.I.C.T.O.M :

Titulaires : Emilie CACHOT

Suppléants : Cédric PHILIPPOT

Nomination conseiller chargé des questions de « Défense » :

Titulaires : Jean-Pierre FAUCOGNEY

Nomination conseiller à la Prévention Routière :

Titulaires : Cédric PHILIPPOT

Commission communale SOCIO-CULTURELLE:

Tous les membres du Conseil Municipal

Commission communale TECHNIQUE :

Tous les membres du Conseil Municipal

Commission communale DES FINANCES :

Tous les membres du Conseil Municipal

Objet de la délibération : Acquisition Terrain Folley

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité, l'acquisition de la parcelle ZC47 d'une contenance de 69 ares 58 centiares au prix de 3 000 € TTC.

Le Maire,

Emilie CACHOT